

Prix du Conseil national de la médiation

Nous vous informons du lancement de la **deuxième édition du prix du Conseil national de la médiation (CNM)**, avec le soutien du ministère de la Justice et du ministère de l'Education nationale.

Cette deuxième édition porte sur **le thème « Jeunesse et médiations »** et a pour finalité de distinguer les initiatives menées dans le cadre territorial et partenarial, qui visent à promouvoir la culture de la médiation et de la gestion amiable des conflits entre les élèves au sein des établissements scolaires.

Les initiatives mises en exergue doivent permettre de développer chez les élèves, les personnels enseignants et la communauté éducative, la culture de la médiation et la capacité à communiquer de manière pacifiée en tenant compte des émotions exprimées tout en favorisant la recherche de solutions amiables au conflit.

Cette deuxième édition du prix du CNM, **s'adresse aux établissements scolaires publics et privés situés sur le territoire hexagonal et les territoires ultramarins, accueillant des élèves fréquentant les classes relevant du cycle 3 (CM1, CM2, 6ème)**.

Le retour des dossiers de candidatures devra être adressé **avant le 15 décembre 2025 à 18 heures à l'adresse mail suivante : cnm.sadjav-sg@justice.gouv.fr**

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information dans vos territoires et dans le cadre de vos partenariats locaux avec l'Education nationale.

A cet effet, nous joignons le dossier de candidature à remplir, accompagné du règlement du prix, lequel permet de retrouver toutes précisions utiles.

Le BADM reste à votre écoute pour toute question, et en particulier Anne Constantin, chargée de mission médiation au sein du Bureau de l'accès au droit et de la médiation et secrétaire du Conseil national de la médiation.